

Délégation L2122-22
du Code Général
des Collectivités Territoriales

Compte rendu
des décisions

Notifiée le : 06.12.2024

DEPARTEMENT
DE
L'HERAULT

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEZIERS

COMMUNE DE SERVIAN

DECISION

2024-040

Objet : Décision n° 1 de virement de crédits

Nous, Maire de Servian,

Vu l'article L.5217-10-6 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération 2024-028 du Conseil Municipal en date du 9 avril 2024 donnant délégation de pouvoir au Maire pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Section de fonctionnement : 7,5 % des dépenses réelles de la section, soit un plafond de 416 151 €
- Section d'investissement : 7,5 % des dépenses réelles de la section, soit un plafond de 428 275 €

Considérant que les crédits votés à l'article 66112 - Intérêts - Rattachement des Intérêts Courus non Echus - et à l'article 739116 - Prélèvements au titre de l'article 55 de la loi SRU - sont insuffisants pour passer ces écritures comptables obligatoires, il convient d'abonder le chapitre 66 et le chapitre 014 en dépense de fonctionnement par des crédits disponibles au chapitre 65,

DECIDE

Article 1 : Il est décidé de procéder au virement de crédits suivants :

BUDGET	SECTION	IMPUTATION	CHAPITRE	MONTANT
2024	Fonctionnement	66112	66	+ 30 000 €
2024	Fonctionnement	739116	014	+ 2 000 €
2024	Fonctionnement	65888	65	- 32 000 €

Servian, le 05/12/2024

Christophe THOMAS

Maire



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, sis 6 rue Pitot, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr ».

DEPARTEMENT
DE
L'HERAULT

Notifiée le :
06.12.2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEZIERS

COMMUNE DE SERVIAN

DECISION

2024-041

Objet : PITNEY BOWES - Contrat de location Entretien - Machine à affranchir

Nous, Maire de Servian,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.21.22.22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 avril 2014 parvenue en Sous-Préfecture le 25 avril 2014 autorisant M. le Maire à prendre toutes décisions concernant les affaires visées par l'article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2023 portant modification de la délégation d'attributions autorisant M. le Maire à prendre toutes décisions concernant les affaires visées par l'article L.2122-22,

Considérant la nécessité de renouveler le contrat d'entretien et de location pour la machine à affranchir,

Considérant l'offre de la société PITNEY BOWES,

DECIDE

Article 1 : d'approuver le nouveau contrat proposé par la société PITNEY BOWES sise 9 rue Paul Lafargue, Immeuble le Triangle CS 20012, 93456 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX.

Article 2 : que le montant du contrat annuel s'élèvera à 746 € HT soit 895.20 € TTC.

Article 3 : que ce montant est inscrit au BP 2024.

Servian, le 6 décembre 2024

Christophe THOMAS

Maire



Contrat de Location Maintenance

Entre: Pitney Bowes, SAS au capital de 11 789 424,25 €, ayant son siège social 9 rue Paul Lafargue, Immeuble le Triangle, CS 20012, 93456 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX, immatriculée sous le n° 562 046 235 RCS Bobigny, NAF 7733Z, N° TVA intracommunautaire FR 36562046235.

Et :

LE LOCATAIRE: Réf variable Oui Non Compte client Locataire (si existant)

Indiquez votre référence de commande éventuelle: Groupe:

*En cochant cette case, Le Locataire s'engage à communiquer à PB par écrit (www.pitneybowes.fr/espace-client) tout nouveau n° de Réf. de commande dans les deux mois précédents l'émission de chaque facture à venir, conformément à l'article 8.5 des conditions générales

RAISON SOCIALE:

ADRESSE POSTALE:

CODE POSTAL: VILLE: CS: TSA: BP:

CONTACT: Mme M. TEL:

EMAIL: (Société administrative)

SIRET: TVA:

INSTALLATION: (à compléter uniquement si informations différentes du Locataire) Compte client Installé (si existant)

RAISON SOCIALE:

ADRESSE POSTALE:

CODE POSTAL: VILLE:

CONTACT: Mme M. TEL:

EMAIL: (Installé - Insee)

SIRET:

EMAIL: (Contact informatique)

Commentaires obligatoires si contraintes de livraison: (horaires, dates de fermetures, codes d'accès, etc...)

FACTURATION: (à compléter uniquement si informations différentes du Locataire et ou de l'Installation) Idem installation Compte client Facturé (si existant)

RAISON SOCIALE:

ADRESSE POSTALE:

CODE POSTAL: VILLE: CS: TSA: BP:

CONTACT: Mme M. TEL:

EMAIL: (Comptabilité)

SIRET: TVA:

SIRET CHORUS: (uniquement pour Ets public et si différent du SIRET Facture)

CODE SERVICE CHORUS: (uniquement pour Ets public)

DEPARTEMENT
DE
L'HERAULT

Notifiée le : 16.12.2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEZIERS

COMMUNE DE SERVIAN

DECISION

2024-042**Objet :** Extension école maternelle Jean Moulin

Nous, Maire de Servian,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.21.22.22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 04 Juin 2020 parvenue en Sous-Préfecture le 10 Juin 2020 autorisant M. le Maire à prendre toutes décisions concernant les affaires visées par l'article L.2122-22.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2023 portant modification de la délégation d'attributions autorisant M. le Maire à prendre toutes décisions concernant les affaires visées par l'article L.2122-22.

Vu le Code la Commande Publique,

Vu la décision 2024-036,

Considérant l'avis d'appel à la concurrence en procédure adaptée en date du 03 juin 2024,

Considérant l'avis d'appel à la concurrence en procédure adaptée en date du 03 octobre 2024,

Considérant les offres reçues relatives au projet d'extension de l'école maternelle Jean Moulin,

Considérant la consultation faite pour les lots 2 ETANCHEITE et 8 REVETEMENT SOLS conformément au décret 2022-1683,

Considérant que le lot 4 a été attribué,

Il est proposé de retenir les entreprises suivantes :

DECIDE

Article 1 : de retenir les entreprises suivantes

N° LOT	INTITULE	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT HT	MONTANT TTC
2	ETANCHEITE	PBP	16 000.00	19 200.00
4	MENUISERIE EXTERIEURE	BARSALOU	91 081.20	109 297.44
8	REVETEMENT SOLS DURS - SOUPLE ET FAIENCE	TECHNIC SOL	46 000.72	55 200.86

Article 2 : De signer les marchés et tous les documents qui lui sont intrinsèques.

Article 3 : Que ce montant est inscrit au BP 2024.

Servian, le 10 décembre 2024

Christophe THOMAS

Maire



Lot 2 PB Plws

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le 16/12/2024

ID : 034-213403009-20241210-DC2024_042-AU



ville de
Servian
Département de l'Hérault

Mairie de SERVIAN
Place du Marché
34290 SERVIAN
Tél. : 04 67 39 29 60

SARL PBP
Impasse Augustin Courret
30900 FIRMES
Siret: 829 032 492 00025

EXTENSION ECOLE MATERNELLE JEAN MOULIN



MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)

MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRIE DE SERVIAN PLACE DU MARCHÉ - 34290 SERVIAN

OBJET DU MARCHÉ : EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE JEAN MOULIN - 34290 SERVIAN

Unité Monétaire :

L'unité monétaire choisie par le maître d'ouvrage est l'euro.

Tous les montants exprimés dans le présent document sont exprimés en euros.

Intitulé du Lot : LOT N° 2 ETANCHEITE

Date du marché :

Entreprise :

Montant : € HT

Notifié le :

ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE 1 – CONTRACTANT

Je soussigné,

Nom, prénom et qualité du signataire : **SABATIER NICOLAS**

Agissant pour mon propre compte ;

Agissant pour le compte de la société (indiquer le nom) : **SARL PBP**

Adresse professionnelle, téléphone, fax, courriel :

**IMPASSE AUGUSTE LAURENT
30900 NIMES**

Téléphone : **07/50/68/25/63**

Mail : **be@pbplus.fr**

SIRET **52903249200025**

SIREN :APE : **4399c**

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics,

m' **ENGAGE** sans réserve conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **120 jours** à compter de la date de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.



ARTICLE 2 – PRIX

Le mois zéro est **MAI 2024**.

Cette offre, exprimée en euros, porte sur le **LOT 2 ETANCHEITE**

Les travaux seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à :

Solution de base :

- Montant hors T.V.A _____ 16000.00 _____ € (en chiffres)

- T.V.A. au taux de 20 %, soit _____ 3200.00 _____ € (en chiffres)

- Montant T.V.A. incluse _____ 19200.00 _____ € (en chiffres)

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....
Dix Neuf Mille Quatre Cent Quarante Euros Euros (en lettres)

Une option obligatoire est prévue au dossier de consultation des entreprises.

Option Garde-corps horizontaux :

- Montant hors T.V.A _____ € (en chiffres)

- T.V.A. au taux de 20.00 %, soit _____ € (en chiffres)

- Montant T.V.A. incluse _____ € (en chiffres)

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....
..... Euros (en lettres)



ARTICLE 3 – SOUS TRAITANCE

Les annexes n°..... au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de _____ € T.T.C. (en chiffres)

_____ Euros (en lettres)

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé leur acceptation auprès du Maître d'Ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.



Nom des Sous-Traitant et Nature de la prestation	Montant de la prestation (T.V.A. incluse)
Sous-traitant 1 : Nature de la Prestation : _____ _____ _____	_____ € TTC.
Sous-traitant 2 : Nature de la Prestation : _____ _____ _____	_____ € TTC.
Sous-traitant 3 : Nature de la Prestation : _____ _____ _____	_____ € TTC.
	Total _____ _____ € TTC.

Le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement est ainsi de

— 19200.00 _____ € T.T.C. (en chiffres).

_____ Dix Neuf Deux Cent Euros _____ Euros (en lettres)

ARTICLE 4 – DELAIS

Les travaux seront exécutés en 1 tranche

Le délai d'exécution est de 16 mois compris période de préparation,
Ces délais partent à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire de commencer l'exécution des travaux lui incombant.

Le délai d'exécution pour lequel je m'engage sera déterminé dans les conditions stipulées au C.C.A.P.

ARTICLE 5 – PAIEMENTS

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant de celles-ci au crédit de :

Entrepreneur unique ou Cotraitant 1 – Mandataire (rayer la mention inutile) :

Désignation du compte à créditer : **joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal en annexe**

Numéro de compte : _____ VOIR RIB _____

Ouvert au nom de : _____

Adresse de l'établissement : _____

Dans la monnaie de règlement suivante : Euro.

Mode de règlement : par virement.

Cotraitant 2 :

Désignation du compte à créditer : joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

Numéro de compte : _____

Ouvert au nom de : _____

Adresse de l'établissement : _____

Dans la monnaie de règlement suivante : Euro.

Mode de règlement : par virement.

Cotraitant 3 :

Désignation du compte à créditer : joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

Numéro de compte : _____

Ouvert au nom de : _____

Adresse de l'établissement :

Dans la monnaie de règlement suivante : Euro.

Mode de règlement : par virement.

Cotraitant 4 :

Désignation du compte à créditer : joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

Numéro de compte : _____

Ouvert au nom de : _____

Adresse de l'établissement :

Dans la monnaie de règlement suivante : Euro.

Mode de règlement : par virement.

Acompte mensuel :

Paiement des situations mensuelles : par virement à 30 jours à compter du 25 du mois M (date de réception des factures, projets d'acomptes, ou des demandes de paiement équivalentes). Situations à présenter le 25 du mois M par l'entreprise au Maître d'Œuvre - Transmission par le Maître d'Œuvre au maître de l'ouvrage le 10 du mois M+1. Paiement par virement à l'entreprise par le Maître de l'Ouvrage le 25 du mois M+1.

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants, après accord de ceux-ci demandé par dossier séparé, directement en faisant porter les montants de celles-ci au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou actes spéciaux.

Les mêmes modalités de paiement que pour l'entrepreneur unique ou les cotraitants seront appliquées aux sous-traitants déclarés et agréés par la Maîtrise d'Ouvrage.

J'affirme sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à :

- mes torts exclusifs, ne pas tomber
- ses torts exclusifs, que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas
- leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas

(Rayer les mentions inutiles)

sous le coup des interdictions découlant de l'article 46 du code des marchés publics concernant les liquidations ou redressements judiciaires, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordres législatifs, réglementaire ou de justice.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus hauts sont annexées au présent acte d'engagement.

Fait en 2 (deux) originaux :

à NIMES

le 04/11/2024

mention(s) manuscrite(s)

« lu et approuvé »

signature(s) de l'(des) entrepreneur(s)

SARL P.B.P
Impasse Auguste Latreux
30900 NIMES
Siret: 629 032 492 00025

Visas

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

à SERNIAN

le 10/12/2024

Le représentant légal du Maître d'Ouvrage :

mention manuscrite

« lu et approuvé »

C. THOMAS
Maire



Mairie de SERVIAN
Place du Marché
34290 SERVIAN
Tél. : 04 67 39 29 60

EXTENSION ECOLE MATERNELLE JEAN MOULIN



MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)



MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRIE DE SERVIAN PLACE DU MARCHÉ - 34290 SERVIAN

OBJET DU MARCHÉ : EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE JEAN MOULIN - 34290 SERVIAN

Unité Monétaire :

L'unité monétaire choisie par le maître d'ouvrage est l'euro.

Tous les montants exprimés dans le présent document sont exprimés en euros.

Intitulé du Lot : LOT N° -

Date du marché :

Entreprise :

Montant : € HT

Notifié le :

ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE 1 – CONTRACTANT

Je soussigné,

Nom, prénom et qualité du signataire : Mr DELPEYROUX Eric, Dirigeant

Agissant pour mon propre compte ;

Agissant pour le compte de la société (indiquer le nom) : SAS BARSALOU

Adresse professionnelle, téléphone, fax, courriel ;
8 Avenue du Champ de Mars – Z.I. de Plaisance
11100 Narbonne

Téléphone : 04.68.41.56.55

Mail : contact@barsalou.fr

SIRET : 977 250 307 00013

SIREN : 977 250 307 APE : 4332B

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics,

m' **ENGAGE** sans réserve conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **120 jours** à compter de la date de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

ARTICLE 2 – PRIX

Le mois zéro est **MAI 2024**.

Cette offre, exprimée en euros, porte sur le LOT N°04 – Intitulé : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - OCCULTATIONS

Les travaux seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à :

Solution de base :

- Montant hors T.V.A **91 081,20 €** (en chiffres)
- T.V.A. au taux de 20.00 %, soit **18 216,24 €** (en chiffres)
- Montant T.V.A. incluse **109 297,44 €** (en chiffres)

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

Cent-neuf mille deux-cent quatre-vingts dix-sept euros et quarante-quatre centimes
Euros (en lettres)



ARTICLE 3 – SOUS TRAITANCE

Les annexes n° au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de _____ € T.T.C. (en chiffres)

_____ Euros (en lettres)

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé leur acceptation auprès du Maître d'Ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.



Nom des Sous-Traitant et Nature de la prestation	Montant de la prestation (T.V.A. incluse)
Sous-traitant 1 : Nature de la Prestation : <hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <p style="text-align: right;">€ TTC.</p>
Sous-traitant 2 : Nature de la Prestation : <hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <p style="text-align: right;">€ TTC.</p>
Sous-traitant 3 : Nature de la Prestation : <hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <p style="text-align: right;">€ TTC.</p>
	Total <hr/> <p style="text-align: right;">€ TTC.</p>

Le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement est ainsi de

_____ € T.T.C. (en chiffres).

_____ Euros (en lettres)

ARTICLE 4 – DELAIS

Les travaux seront exécutés en 1 tranche

Le délai d'exécution est de 16 mois compris période de préparation,
Ces délais partent à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire de commencer l'exécution des travaux lui incombant.

Le délai d'exécution pour lequel je m'engage sera déterminé dans les conditions stipulées au C.C.A.P.

ARTICLE 5 – PAIEMENTS

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant de celles-ci au crédit de :

Entrepreneur unique ou Cotraitant 1 – Mandataire (rayer la mention inutile) :

Désignation du compte à créditer : **joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal en annexe**

Numéro de compte : 00722030000 _____

Ouvert au nom de : SAS BARSALOU _____

Adresse de l'établissement : Crédit Agricole de Languedoc

Dans la monnaie de règlement suivante : Euro.

Mode de règlement : par virement.

Cotraitant 2 :

Désignation du compte à créditer : joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

Numéro de compte : _____

Ouvert au nom de : _____

Adresse de l'établissement :

Dans la monnaie de règlement suivante : Euro.

Mode de règlement : par virement.

Cotraitant 3 :

Désignation du compte à créditer : joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

Numéro de compte : _____

Ouvert au nom de : _____

Adresse de l'établissement :

Dans la monnaie de règlement suivante : Euro.

Mode de règlement : par virement.

Cotraitant 4 :

Désignation du compte à créditer : joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

Numéro de compte : _____

Ouvert au nom de : _____

Adresse de l'établissement :

Dans la monnaie de règlement suivante : Euro.

Mode de règlement : par virement.

Acompte mensuel :

Paiement des situations mensuelles : par virement à 30 jours à compter du 25 du mois M (date de réception des factures, projets d'acomptes, ou des demandes de paiement équivalentes). Situations à présenter le 25 du mois M par l'entreprise au Maître d'Œuvre - Transmission par le Maître d'Œuvre au maître de l'ouvrage le 10 du mois M+1. Paiement par virement à l'entreprise par le Maître de l'Ouvrage le 25 du mois M+1.

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants, après accord de ceux-ci demandé par dossier séparé, directement en faisant porter les montants de celles-ci au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou actes spéciaux.

Les mêmes modalités de paiement que pour l'entrepreneur unique ou les cotraitants seront appliquées aux sous-traitants déclarés et agréés par la Maîtrise d'Ouvrage.

J'affirme sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à :


- ~~mes torts exclusifs, ne pas tomber~~
- ses torts exclusifs, que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas
- ~~leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas~~

(Rayer les mentions inutiles)

sous le coup des interdictions découlant de l'article 46 du code des marchés publics concernant les liquidations ou redressements judiciaires, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordres législatifs, réglementaire ou de justice.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus hauts sont annexées au présent acte d'engagement.

Fait en 2 (deux) originaux :	mention(s) manuscrite(s)
à Narbonne	« lu et approuvé »
le 17/10/2024	signature(s) de l'(des) entrepreneur(s)
	Eric DELPEYR OUX
	Signature numérique de Eric DELPEYROUX Date : 2024.10.17 10:34:47 +02'00'

Visas	mention manuscrite
Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement	« lu et approuvé »
à <u>SERVIAN</u>	
le <u>10/12/2024</u>	
Le représentant légal du Maître d'Ouvrage :	C. THOMAS MAIRE



Mairie de SERVIAN
Place du Marché
34290 SERVIAN
Tél. : 04 67 39 29 60

EXTENSION ECOLE MATERNELLE JEAN MOULIN



MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)



MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRIE DE SERVIAN PLACE DU MARCHÉ - 34290 SERVIAN

OBJET DU MARCHÉ : EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE JEAN MOULIN - 34290 SERVIAN

Unité Monétaire :

L'unité monétaire choisie par le maître d'ouvrage est l'euro.

Tous les montants exprimés dans le présent document sont exprimés en euros.

Intitulé du Lot : LOT N°08 .. – REVETEMENT DE SOLSDURS ET SOUPLES
FAIENCES

Date du marché :

Entreprise :TECHNIC SOL.....

Montant : ...46 000.72 € HT

Notifié le :

ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE 1 – CONTRACTANT

Je soussigné,

Nom, prénom et qualité du signataire : M. Régis BOUKEHLA
Agissant en qualité de Gérant

- Agissant pour mon propre compte ;
 Agissant pour le compte de la société (indiquer le nom) : TECHNIC SOL

Adresse 1 CAMI DES TROIS OLIVIERS -34560 MONTBAZIN

Courriel ² technic-sol@orange.fr

Site : <https://www.technic-sol-carrelage.fr>

Numéro de téléphone ADMINISTRATIF .06 25 24 23 11 Numéro PRODUCTION 06 63 04 07 94

Numéro de SIRET (siège social) 479 300 287 00014.

Numéro de SIRET (Établissement qui exécute la prestation)

Code APE .4333Z

Numéro de TVA intracommunautaire FR33479300287

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics,

m' **ENGAGE** sans réserve conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **120 jours** à compter de la date de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

ARTICLE 2 – PRIX

Le mois zéro est **MAI 2024**.

Cette offre, exprimée en euros, porte sur le LOT N°08..... – Intitulé :
REVETEMENT DE SOLSDURS ET SOUPLES FAIENCES

Les travaux seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à :

Solution de base :

- Montant hors T.V.A. 46 000.72 € (en chiffres)
- T.V.A. au taux de 20.00 %, soit 9 200.14 € (en chiffres)
- Montant T.V.A. incluse 55 200.88 € (en chiffres)

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

CINQUANTE CINQ MILLE DEUX CENT EUROS ET QUATRE VINGT HUIT CENTIMES



ARTICLE 3 – SOUS TRAITANCE

Les annexes n°..... au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de _____ € T.T.C. (en chiffres)

_____ Euros (en lettres)

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé leur acceptation auprès du Maître d'Ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.



Nom des Sous-Traitant et Nature de la prestation	Montant de la prestation (T.V.A. incluse)
Sous-traitant 1 : Nature de la Prestation : <hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <p style="text-align: right;">€ TTC.</p>
Sous-traitant 2 : Nature de la Prestation : <hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <p style="text-align: right;">€ TTC.</p>
Sous-traitant 3 : Nature de la Prestation : <hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <p style="text-align: right;">€ TTC.</p>
	Total <hr/> <p style="text-align: right;">€ TTC.</p>

Le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement est ainsi de

_____ € T.T.C. (en chiffres).

_____ Euros (en lettres)

ARTICLE 4 – DELAIS

Les travaux seront exécutés en 1 tranche

Le délai d'exécution est de 16 mois compris période de préparation,
Ces délais partent à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire de commencer l'exécution des travaux lui incombant.

Le délai d'exécution pour lequel je m'engage sera déterminé dans les conditions stipulées au C.C.A.P.

ARTICLE 5 – PAIEMENTS

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant de celles-ci au crédit de :

Entrepreneur unique ou Cotraitant 1 – Mandataire (rayer la mention inutile) :

pour les prestations suivantes : Revêtement de sols

Domiciliation : CIC ST JEAN DE VEDAS

Code banque : **10057** Code guichet : **19327** N° de compte : **00071638701** Clé RIB : **78**

IBAN : **FR76 1005 7193 2700 0716 3870 178**

BIC : **CMCIFRPP**

SIRET : **479 287 300**

Dans la monnaie de règlement suivante : Euro.

Mode de règlement : par virement.

Cotraitant 2 :

Désignation du compte à créditer : joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

Numéro de compte : _____

Ouvert au nom de : _____

Adresse de l'établissement :

Dans la monnaie de règlement suivante : Euro.

Mode de règlement : par virement.

Cotraitant 3 :

Désignation du compte à créditer : joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

Numéro de compte : _____

Ouvert au nom de : _____

Adresse de l'établissement :

Dans la monnaie de règlement suivante : Euro.

Mode de règlement : par virement.

Cotraitant 4 :

Désignation du compte à créditer : joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

Numéro de compte : _____

Ouvert au nom de : _____

Adresse de l'établissement :

Dans la monnaie de règlement suivante : Euro.

Mode de règlement : par virement.

Acompte mensuel :

Paiement des situations mensuelles : par virement à 30 jours à compter du 25 du mois M (date de réception des factures, projets d'acomptes, ou des demandes de paiement équivalentes). Situations à présenter le 25 du mois M par l'entreprise au Maître d'Œuvre - Transmission par le Maître d'Œuvre au maître de l'ouvrage le 10 du mois M+1. Paiement par virement à l'entreprise par le Maître de l'Ouvrage le 25 du mois M+1.

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants, après accord de ceux-ci demandé par dossier séparé, directement en faisant porter les montants de celles-ci au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou actes spéciaux.

Les mêmes modalités de paiement que pour l'entrepreneur unique ou les cotraitants seront appliquées aux sous-traitants déclarés et agréés par la Maîtrise d'Ouvrage.

J'affirme sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à :

- mes torts exclusifs, ne pas tomber
- ses torts exclusifs, que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas
- leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas

(Rayer les mentions inutiles)

sous le coup des interdictions découlant de l'article 46 du code des marchés publics concernant les liquidations ou redressements judiciaires, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordres législatifs, réglementaire ou de justice.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus hauts sont annexées au présent acte d'engagement.

Fait en 2 (deux) originaux :	mention(s) manuscrite(s)
à MONTBAZIN	« lu et approuvé »
le 06/11/2024	signature(s) de l'(des) entrepreneur(s)
	<i>LU ET APPROUVE</i>

Visas	mention manuscrite
Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement	« lu et approuvé »
à <u>SERVIAN</u>	
le <u>10/12/2024</u>	
Le représentant légal du Maître d'Ouvrage :	<i>C. THOMAS</i> <i>MAIRE</i>